

Procès-Verbal du Conseil AGL du 18 septembre 2014

18h45 – SUD 01

Conseillers AGL présents : ANNOYE Hugues, CALDERON PEREZ Juan de Jesus, CHATELAIN Catherine, CALLOT Philippe, COUTANT Valentin, DEBRUXELLES Maxime, DECERF Amandine, GEELS Ysaline, GEVERS Merlin, GODRIE Adèle, GRÉGOIRE Antoine, GUÉRARD Martin, JANE-ALUJA Hélène, LEDOUX Maryline, LEGAT Benoît, LESPAGNARD Astrid, LEVY Gabriel, MALAY Olivier, MALAY Nathalie, MASSIN Tanguy, MEIRLAEN Matthias, NGUYEN Linh, PAUWELS Éléonore, PEETERS Christophe, PIRSON Laetitia, RESINELLI Loris, SAMBA KAITÉ Madeleine, SERPE Anthony, TERMOTE Camille, THONARD Remacle, VAN KEIRSBlick Leïla, VANDERMEERSCH Gauthier, VERHAEGHE Hélène, VERSTRAETEN Gaëlle, ZARZA DAVILA Fermin.

Excusés : /

Membres AGL : BARREAU Julien, CALLER Olivier, DEKONINCK Kilian, DRUENNE Loïc, GRAILET Noémie, JOB Aurélia, LEFÈVRE Marie-Hélène, PIRAUX Jules, SAUSSEZ Werner, SCHEPMANS Geoffrey, VENTI Alessandro

Procurations : ANDRY Tiffany (GEVERS Merlin), CHATELAIN Catherine (ANNOYE Hugues), LAHOUSTE Corentin (GEELS Ysaline), LECOMTE Charly (VANDERMEERSCH Gauthier), MALAY Nathalie (GUÉRARD Martin), TISSOT Véronique (NGUYEN Linh), VAESSEN Thomas (LEVY Gabriel)

[19h05: début du Conseil]

Ordre du jour :

1. Accueil
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du PV du conseil du 25 juin 2014
4. Démissions de conseillers et élections de nouveaux conseillers
5. Présentation et approbation des comptes 2013-2014
6. Présentation et approbation du budget 2014-2015
7. Élections de mandats externes
 - a. Conseil Académie Louvain
 - b. CASE central
 - c. CASE local LLN
 - d. Représentants du fonds solidaire
8. Rapport du Comité
9. Approbation du plan syndical
10. Divers
 - a. Composition de la commission électorale
 - b. Agenda
 - c. Conseil de site LLN

1. Accueil

Les présidents du conseil se présentent, présentent les permanents et énoncent les procurations.

2. Approbation de l'ordre du jour

Ordre du jour approuvé à l'unanimité

3. Approbation du PV du conseil du 25 juin 2014

PV approuvé à l'unanimité

4. Démission de conseillers et élections de nouveaux conseillers

Démissionnaire	Remplaçant
Christopher Viellevoye	Catherine Chatelain
Laetitia Peeters	Martin Guérard
Balthazar Moreau	[]
Clarisse Van Tichelen	Anaïs Zaouk
Louise Lambert	Tanguy Massin
Thomas Dieuzeide	Christophe Peeters

5. Présentation et approbation des comptes 2013-2014

Maxime expose les comptes à l'aide d'une présentation PowerPoint

Maxime :

Il existe trois types de budgets à l'AGL :

- Budget AGL qui concerne les frais d'activités
- ASBL SEUL (pour le salaire des permanents)
- Budget des 4 salles

Aujourd'hui, c'est le budget AGL qui est présenté. L'UCL doit verser 2,5 € par étudiant, mais elle a décidé d'accorder à l'AGL 3 € par étudiant, soit 115 000 € au total.

Quand on additionne toutes les recettes, on a reçu 137 000 € plutôt que 153 000 €, car on doit encore recevoir de l'argent de l'UCL.

On n'a par ailleurs pas reçu de subsides pour le SYELLO cette année, d'où la baisse dans les recettes diverses. Dans les frais généraux, le loyer a augmenté et on a souvent dépassé le quota internet. On a fort dépassé le budget pour les élections à cause du passage au tout électronique et l'achat des tablettes.

On a également dépensé 500 € de plus en subsides divers pour la campagne guindaille 2.0.

L'adhésion ORC a grimpé en flèche, car la FEF n'avait plus augmenté son affiliation depuis 10 ans, ni indexé.

Au final, le montant actuel revient quand même moins cher que si ça avait suivi l'index depuis 10 ans.

Pour Woluwé, pas de gros changement, le loyer a aussi légèrement augmenté.

Mons a dépensé les 4500 € alloués, mais n'a pas transmis ses comptes.

Pour Saint-Gilles, les dépenses sont inférieures au budget prévu, même s'il y a eu dépassement du budget du bal.

Les tuiles du passé concernent des dépenses non prévisibles, notamment des contentieux avec le service logement.

Pour terminer, on a un résultat positif de 22 000 € pour l'année 2013 - 2014.

Loïc : Pour les permanents, pourquoi il y a un poste prévu dans les comptes alors qu'il y a un budget séparé ?

Maxime : Pour le pécule de vacances et la prime de fin d'année.

Maryline : Une somme avait été votée pour un recours par l'AGW, qu'en est-il ? À quoi a été dépensé cet argent ?

Valentin : On n'a pas encore fait de recours, mais c'est possible qu'on le fasse bientôt, en fonction de l'évolution de la situation politique. Une partie de la somme allouée par le conseil a été utilisée pour les manifs organisées.

Les comptes 2013-2014 sont approuvés à l'unanimité

6. Présentation et approbation du budget 2014-2015

Loïc présente ses prévisions budgétaires pour 2014-2015

Loïc : Excusez-moi pour la présentation vraiment moins classe que celle de Maxime. C'est dommage, mais j'ai dû faire tout ça au forcing.

Vous pouvez toujours me contacter en cas de question ou de remarque.

Des dépenses ont encore été effectuées pour l'ancien comité durant les vacances, typiquement les travaux de remise en peinture des salles. Elles ont été intégrées dans le budget actuel pour assurer l'équilibre. Le budget prévoit donc les dépenses à venir à partir de l'exercice de l'ancien comité.

Le détail pour Tournai et Saint-Gilles viendra à l'avenir avec le rendu des comptes en fin d'année.

Au final, le budget offre une marge confortable.

Hugues : Pourquoi est-ce que les dépenses de juillet-août pour les salles ne sont pas intégrées dans le budget salles ?

Maxime : il y a eu des rééquilibrages pour les salles entre les bureaux et les salles mises à disposition des étudiants.

Kylian : Pourquoi on a gardé le budget des élections à 4500 € alors que normalement l'augmentation de l'année dernière était due à l'achat des tablettes ?

Loïc : On garde une marge puisque le budget le permet.

Martin : On verra avec la commission électorale, on pensait mettre le paquet au niveau de la communication, pourquoi pas en engageant un graphiste ou en faisant faire des vidéos, etc. Comme on en a la possibilité, on compte large. Si on a de trop, ce n'est pas grave.

Julien : Tu dis que le budget des commissions est augmenté, mais ça a fort baissé pour cocom. D'autant plus que les AGL Days ont été supprimés. Ce n'est pas normal.

Merlin : Le budget cocom a été fortement augmenté depuis 3 ou 4 ans. On a vu que chaque année, le budget communication n'était vraiment pas épuisé. On a donc réadapté, et si on a besoin de plus pendant l'année, il sera toujours temps de réajuster.

Loïc : De toute façon, il y a de la marge, donc on pourra vraiment réadapter si nécessaire.

Julien : il faut voir e qu'on veut faire en terme de communication

Maryline : Je trouve justement que le budget alloué à la communication est assez conséquent. Comment l'expliquez-vous ?

Merlin : Ce montant se justifie par les campagnes importantes que l'on compte mener.

Maryline : Ces dépenses ne sont-elles comprises dans les postes relatifs aux campagnes ?

Merlin : Oui, il y a la communication générale et aussi les aspects plus précis de chacune des campagnes. Il y a un investissement dans différents supports.

Maryline : Comment expliquez-vous la répartition de 500 € par campagne alors ?

Olivier : Il y a des achats conséquents qui sont prévus comme par exemple l'achat de beach flags. Ce sont des frais communs aux campagnes. Les 500 € correspondent au matériel spécifique à chaque campagne.

Maxime : Du coup, on reste quand même à 5500 € en communication si on compte le budget pour les campagnes.

Hugues : Est-ce que la marge de 14000 € est suffisante par rapport aux tuiles qui peuvent arriver ?

Loïc : 14000 €, c'est déjà une très grosse tuile !

Maxime : L'anticipation des dépenses dues à l'ancien comité est prévue en plus de la marge de 14000 €. En plus, le contentieux avec le service logement est réglé. J'en profite pour féliciter Loïc.

Le budget 2014-2015 est approuvé avec 37 voix pour et 1 abstention

7. Élections de mandats externes

a. Conseil Académie Louvain

Werner : À ma connaissance, l'Académie Louvain a été dissoute par le décret Marcourt. Qu'en est-il ?

Antoine SA : Le rectorat nous a contactés pour avoir un nom.

Merlin : C'est probablement plus formel qu'utile, il n'y aura peut-être même pas de réunion.

Olivier : Je rappelle qu'il doit s'agir d'un étudiant représentant au conseil d'administration.

Merlin est le seul candidat et est désigné par consentement

b. CASE central

Leïla : Il manque quelqu'un de la CGEI dans la délégation. Or, on a une convention avec eux pour leur laisser une place. Vu qu'on n'arrive jamais avoir quelqu'un de Tournai au CASE central, il y a un siège de libre. On a contacté Tournai et il n'y a aucun candidat. On propose donc que le siège de Tournai aille pour un candidat CGEI.

La question est juste qu'il faut que la personne de la CGEI soit élue. On pourrait se dire que l'on prend la place du site de Tournai. Il y a bien des places réservées aux sites, mais en réalité il n'y a pas de différence

entre les délégués entre eux. On ne siège pas pour présenter que son site. Si jamais Tournai avait besoin de défendre un point, bien sûr, le dossier serait amené.

Remacle : J'ai une petite réserve. Tournai n'a pas de CASE local et la situation du site est difficile. Il n'y a pas de candidat maintenant, donc c'est vrai que c'est bien d'occuper tous les sièges. Cela dit, ce serait quand même bien d'arriver à motiver quelqu'un de Tournai à venir au CASE central ou, encore mieux, de créer un CASE local à Tournai.

Fermin : Pour nous à la CGEI, on veut que le siège de Tournai reste à Tournai, mais les coprésidents ont proposé cette solution.

Matthias : Comme on l'a dit, les étudiants de Tournai ne représentent pas leurs propres intérêts. On leur concède une place, mais ils doivent représenter tout le monde. La question n'a donc pas lieu d'être.

Remacle : Mais alors, on peut argumenter le même pour la CGEI.

Merlin : Ces éventualités ont déjà été présentées par Leïla et si quelqu'un de Tournai se présente pendant l'année, on réorganisera la délégation en laissant dans tous les cas une place à la CGEI. Si Tournai a besoin sur un dossier ou du siège, on en rediscute et on avance une solution à ce moment-là pour Tournai.

Maxime : Je n'ai pas compris la différence entre la proposition de Leïla et la remarque de Merlin. C'est conjoncturel et pas structurel. C'est vraiment difficile d'avoir des contacts avec Tournai. C'est probablement un grand enjeu pour cette année, mais autant ne pas garder un siège vide.

Kaité : Le conseil avait voté qu'il y aurait un siège pour la CGEI au CASE central. La manière, ce n'est pas notre problème. Pour les autres fois, il faudra que le président du conseil explique qu'un siège doit aller à la CGEI du fait de la convention avec l'AGL.

Remacle : Je ne suis pas d'accord avec ce que Maxime a dit.

Laetitia : Ce n'est pas une situation idéale, mais c'est la meilleure solution pour le moment. On essaiera de faire mieux à l'avenir.

Le candidat de la CGEI est Fermin.

Fermin : Je suis étudiant en socio-anthropo, je suis là pour représenter les 20 % d'étudiants étrangers, auxquels le vice-recteur tiens. Je suis libéral et de gauche.

<p><i>Fermin Zarza est élu avec 30 oui et 3 non</i></p>

c. CASE local LLN

Leïla : Il y a 7 étudiants au CASE local, dont 3 élus à l'AGL (les 4 autres viennent de la Fédé, l'Organe, le GCL et la CGEI). Pour la Fédé, c'est Thomas Deridder. Pour l'Organe, c'est Timur Uluc. Pour le GCL, c'est François Gaspart et pour la CGEI c'est Fermin Zarza. Le CASE local se réunit 6 fois par an.

Olivier : Avant, les responsables des autres collectifs venaient se présenter, c'est dommage que ce ne soit plus le cas.

Valentin : Puisque c'est pour le CASE local, j'imagine que les conseillers des autres sites ne votent pas.

Laetitia : Oui, de fait. Il faut donc 3 personnes de l'AGL de LLN.

Il y a quatre candidats : Tanguy Massin, Werner Saussez, Leïla Van Keirsblick et Julien Barreau

Tanguy : Je suis déjà au CASE central. J'étais responsable communautaire l'année dernière. J'aime surtout ce qui touche au social.

Werner : C'est ma 3e année dans le mouvement étudiant : j'ai été un an au conseil fédéral de la FEF, puis un an dans l'exécutif de la FEF, puis maintenant de nouveau au conseil fédéral, pour l'AGL. Je ne suis présent qu'au premier quadrimestre.

Leïla : Je suis la vice-présidente sociale, déléguée au CASE central et mandataire aux Restaurants Universitaires.

Julien : C'est ma 3e année dans le mouvement étudiant. J'ai toujours envie de m'impliquer encore plus.

Accord est pris pour que celui qui n'est pas élu assure le deuxième quadrimestre en binôme avec Werner.

Nom	Oui	Non	Abstention	Élu ?
Tanguy Massin	20	7	0	Oui
Werner Saussez	13	14	1	Oui (au premier quadrimestre)
Leïla Van Keirsblick	26	3	0	Oui
Julien Barreau	13	12	1	Oui (au deuxième quadrimestre)

d. Représentants du fonds solidaire

Il faut deux personnes.

Ysaline : Depuis l'année passée, il existe une carte solidaire qui coûte 10 €. Une partie sert au fond solidaire. Il y a un appel à projets avec plusieurs critères. Une commission se réunit pour savoir quels projets seront repris et quels montants y seront attribués. C'est sympa, on découvre des projets portés par des étudiants.

Marie-Hélène : la commission transition écologique se réunit la semaine prochaine. S'il n'y a pas de candidats ici, je propose qu'on élise ça en commission.

Matthias : Ce n'est malheureusement pas possible, car la première réunion a lieu mardi prochain. Elle est importante et c'est avant la réunion de commission.

Leïla : On peut voter pour nommer Marie-Hélène responsable de trouver quelqu'un pour mardi.

Werner : Non. Il faut avoir un minimum de formalisme. Ce n'est pas personnel, mais on peut bien trouver deux personnes pour le faire.

Maxime : On peut déjà nommer Marie-Hélène à titre transitoire.

Matthias : On peut relativiser l'urgence.

Ysa : Ce serait quand même vraiment chouette que deux personnes s'investissent à fond, car on a soutenu ce projet à ses débuts.

Martin : Ok, je suis candidat. Je suis secrétaire général de l'AGL et en plus j'ai travaillé pour Louvain Coopération.

Marie-Hélène : C'est vraiment un chouette projet, je suis motivée et en plus j'ai pris la carte solidaire aussi.

Nom	Oui	Non	Abstention	Élu ?
Martin Guérard	27	4	3	Oui
Marie-Hélène Lefèvre	30	3	1	Oui

8. Rapport de comité

Voir document en annexe

Matthias fait un résumé de l'activité du comité et de l'actualité des instances de l'UCL, notamment la mise en place de la nouvelle équipe rectorale et l'activité du Conseil Académique.

Merlin développe d'autres aspects relatifs à l'élection rectorale et au Conseil d'Administration. Merlin regrette qu'un document de recommandations ait été envoyé au CA sans avoir été approuvé en conseil. Il rappelle que ce genre de position doit être concerté. Il poursuit avec l'explication des campagnes métamétis et esprit critique. Il revient sur les différentes rencontres qui ont eu lieu (bibliothèques, enseignement,...). Il fait également un retour sur les recours nombreux suite à la transition engendrée par le nouveau décret Marcourt.

Martin développe les communiqués de presse qui ont été publiés, les liens à la FEF et les liens avec la CGEI pour régler le problème du siège du CASE.

Matthias parle ensuite des distributeurs équitables, des jeudis veggies, des fontaines à eau, du succès du give it forward, de la conférence organisée avec LACCHOS. Il explique le communiqué de presse par rapport à la note Israël-Palestine et la lettre

envoyée au Conseil Rectoral. Il explique que le comité suit aussi l'évolution de l'enseignement supérieur en Flandre, où le minerval monte fameusement.

Merlin explique qu'un plan com' a été développé.

Martin veut interagir au niveau local et communautaire. Le respect du décret Wendy sera le cheval de bataille de la FEF (minerval gelé, supports de cours en ligne et accessible, sélection à l'entrée). Il explique qu'un communiqué de presse de la FEF est sorti concernant les bisseurs de première qui ne peuvent pas anticiper de cours de deuxième du fait du décret Marcourt. Une pétition va suivre. Il termine par remercier les permanents pour leur travail.

Hugues : Quand tu as parlé de l'équipe rectorale, tu n'as pas cité le Vice-Recteur aux affaires étudiantes. Qu'en est-il ?

Merlin : le Vice-Recteur aux affaires étudiantes reste, son mode d'élection est différent.

Fermin : Les bisseurs ne peuvent même pas aller aux cours de deuxième en étudiant fantôme, c'est débile, non ?

Tanguy : Qu'en est-il du financement selon Blondel ? Il ne faut pas hésiter à lui rappeler qu'il s'était positionné pour la gratuité.

Remacle : Le roll-up, ça casse l'image militante de l'AGL, ça fait riche.

Maxime : J'ai d'abord plusieurs remarques. Plein de choses positives ont été faites, mais pour l'enseignement, le directeur de l'IPM a démissionné et les négociations sont en cours pour savoir qui sera nommé. Blondel étant très branché nouvelles technologies, il faudra avoir à l'œil tout ce qui rentre dans le cadre de la campagne esprit critique. Pour la mise en place du covoiturage, avec qui ce projet se met-il en place ? Est-ce que la campagne genre dépassera le cadre homme/femme et intégrera aussi la question LGBTQIA ? Qu'en est-il de l'ouverture des salles de guindaille avec les nouvelles balises votées au conseil communal ? Est-ce que ça reste tel que c'était avant ou pas ? Enfin, vous avez mis plein de choses en place, mais ça sera aux commissions de mettre des projets en place et pas uniquement au comité, même s'il a un rôle de proposition.

Hélène : en SIN11, Chantal Poncin a dit que tous ceux qui avaient réussi plus de 45 crédits pouvaient quand même anticiper pour avoir une année à 60 crédits.

Merlin : Pour le directeur de l'IPM, des noms circulent on en saura bientôt plus. Il y a CEFO la semaine prochaine. On a aussi une réunion demain pour en parler. Blondel parle de moins en moins du financement, c'est dommage, on lui rappellera.

Dans aucun décret, il n'est dit qu'on ne peut pas aller dans un cours de deuxième. L'UCL utilise le décret Marcourt pour justifier plein de choses alors que ce n'est pas le cas. Le seul point qui est dans le décret, c'est l'interdiction d'anticiper et on conteste ce point.

Ysaline : Le fait qu'on ne puisse plus présenter un examen de janvier en juin n'est pas dans le décret non plus alors que c'est ce que l'UCL dit souvent. Idem pour repasser un cours que vous avez déjà réussi. On s'était battu là-dessus en CAC, mais c'est finalement dans le règlement quand même.

Phillipe : Pour les programmes étalés, que prévoit le décret Marcourt ?

Merlin : Les anticipations ne sont pas possibles pour les premières.

Julien : Serait-il possible d'éditer un guide de vulgarisation par rapport aux changements ? Il y a encore plein d'étudiants perdus, et ce malgré les séances d'information.

Merlin : Il y aura une formation sur le décret Marcourt au weekend AGL. Maxime avait une présentation PowerPoint l'année dernière. Il faudrait la compléter et la transmettre.

Tanguy : Il faut vraiment se méfier quand les professeurs utilisent le décret Marcourt pour justifier un point. Hiligsman a même dit que l'interdiction de passer les examens de janvier en juin a été approuvée avec l'accord de la délégation étudiante.

Ysaline : Grosse blague, on avait crié en CAC sur ce point.

Werner : Par rapport aux 45 crédits, c'est dans le nouveau décret. Le problème se pose cette année et c'est un problème d'interprétation pour les premiers bac. Il faut être très prudent. L'an passé, les étudiants étaient pour le maintien d'une année académique en première. Le problème c'est donc bien de l'interprétation.

Merlin : Ce sont surtout les universités qui ont demandé qu'on garde ce bloc de 45 crédits pour que les étudiants bisseurs ne se chargent pas trop afin de pouvoir s'organiser. Le décret dit que dès que 45 sont atteints, l'étudiant peut choisir de combler son programme jusqu'à 60 crédits.

Matthias : Le projet de covoiturage est organisé avec la MDD, Taxistop et Isabelle Lermuseau du plan développement durable de l'UCL. Ca s'encre dans le réseau plus global de, Car pool. Pour la campagne genre, on s'axe plutôt sur les questions homme/femme. Concernant la situation en Flandre, que fait-on ? On est chaud de les soutenir, on va leur écrire et le 17 novembre, c'est journée des étudiants, on fera une journée ensemble.

Martin : Je suis hyper d'accord pour laisser de l'initiative aux commissions. Dans le plan syndical, on ne se concentre que sur 2 campagnes pour laisser de la place aux commissions à côté aussi. Et si d'autres projets émergent, on sera ravi de les soutenir.

Merlin : Il n'y a pas de changements par rapport aux balises pour la fermeture des cercles.

Maryline : Le communiqué de presse « commun » sur le logement par le SYELLO et l'AGL était tout sauf « commun ». Nous n'avons pas été consultés. Il y a là un gros problème de communication. Ce n'est pas motivant pour l'équipe du SYELLO.

Kaité : Par rapport au CA auquel un membre a envoyé un document sans que le conseil n'ait été consulté, qu'en est-il ?

Ysaline : Après l'élection du recteur, Corentin, François, Antoine SA et moi avons eu une discussion ensemble. Corentin, en tant que membre de la commission électorale, a transmis son avis, qui a été par la suite interprété et déformé comme l'avis officiel de l'AGL alors que ce n'était pas le cas.

Kaité : L'AGL n'est pas représentée à la dernière commission baptême.

Matthias : On n'y a pas été, de fait, mais on s'est tenu au courant via Fermin.

Merlin : Pour le communiqué de presse avec le SYELLO, on ne l'a pas vécu comme ça. À la base, on voulait le faire au nom de l'AGL. Violaine a dit que ce serait chouette de le faire avec le SYELLO, mais on n'avait personne à contacter. On n'avait l'impression que Violaine avait contacté le SYELLO.

Maryline : Quand on faisait ça l'année dernière, l'adresse info@syello.org était mise en copie des mails et on en discutait tous ensemble.

Merlin : On n'a pas fait ça puisqu'à la base on l'a fait au nom de l'AGL. Depuis, on a vu le SYELLO et on s'est mis d'accord sur la procédure.

9. Approbation du plan syndical

** Les membres du comité présentent le plan syndical **

Martin : Pourquoi un plan syndical ? En juin, on a présenté notre DPG. Le plan syndical est un outil méthodologique pour mettre en place cette DPG. C'est un moyen de contrer l'étiquette « AGL dans sa tour d'ivoire ». Le but est de faire l'actualité et de ne pas toujours être dans la réaction.

Marie-Hélène : La première campagne concerne l'esprit critique et citoyen. On a développé des pistes concrètes.

Antoine : Les objectifs politiques sont :

- L'introduction cours d'enjeux de société
- Le développement des cours Méta-Métis
- La collaboration avec les BDE, notamment pour obtenir des mineures transversales et interdisciplinaires

Nous comptons sensibiliser et mobiliser les étudiants. Pour cela, nous allons :

- Réaliser une enquête sur l'esprit critique en bac 1 (déjà lancé)
- Rédiger un manifeste
- Éditer une Savate spéciale « esprit critique »
- Aller au contact des étudiants

Venez à la comens qui se réunit pour la première fois mardi prochain. Vous pouvez tous ajouter votre pierre à l'édifice. La campagne mobilise deux commissions : transition écologique et enseignement.

Olivier : Je vais vous présenter la deuxième campagne qui porte sur la démocratisation. Elle concerne principalement le coût des syllabi et des supports des cours et le logement. La FEF bosse pas mal sur le sujet aussi, nous allons donc fusionner la campagne pour ne pas diviser les efforts. Les objectifs politiques visent à rappeler le décret « Wendy » voté il y a 4 ans, qui imposait le gel du minerval, la gratuité du minerval pour les boursiers, les syllabi gratuits pour les boursiers et tout les syllabi disponibles en ligne.

À l'heure actuelle, le gel du minerval a été supprimé, les syllabus ne sont pas tout à fait gratuits pour les boursiers à l'UCL et les syllabus ne sont pas sur l'intranet. Nous avons plusieurs pistes de travail : transformer les livres en syllabi, définir clairement tous les supports nécessaires, etc. Il faut donc trouver les chiffres et créer un inventaire complet des besoins et des carences. Ce travail va se faire en collaboration avec les BDE. L'autre aspect concerne la communication (tractage, descentes d'auditoires, ballons dans le cabinet du ministre, mobilisation). Cette phase se déroulera jusqu'aux 24h vélo. On est chaud de tester des assemblées générales, où chacun pourrait venir et avoir un droit de vote. Ce n'est pas certain, mais on y pense.

Leïla : La deuxième campagne s'inscrit dans la continuité de la première en portant sur les coûts indirects (logement), les barrières sociales et culturelles (typiquement les tests d'entrée). On veut montrer l'insalubrité des logements par une exposition photo et on va continuer à travailler avec le SYELLO. Il va falloir essayer de chiffrer nos revendications (exemple : combien coûte l'application de la gratuité des syllabi).

Olivier : On veut être ambitieux et on compte sur tout le monde !

Leïla : La campagne démocratisation serait menée conjointement par la FEF et la commission sociale.

Martin : Il y aura 3 numéros de la savate 3 et deux spéciales. C'est important qu'elle soit ouverte à tous, mais le comité parlera aussi de ses activités et campagnes. On va faire beaucoup de publications sur les réseaux sociaux. Les communications au niveau local sont plutôt bien relayées, mais notre objectif est d'aller au-delà et de toucher les médias nationaux. Les représentants AGL sont reconduits, ils servent de relais vers et depuis les auditoires.

Merlin : On a plein de projets qui ne s'intègrent pas dans le plan syndical, on va les discuter en commission où vous êtes tous les bienvenus.

Élise : On a besoin de 5 personnes pour faire relais entre les représentants et l'AGL.

Évelyne : La commission ouverture sociétale est-elle impliquée dans la campagne esprit critique ?

Antoine : On peut l'ajouter.

Tanguy : Pour la campagne esprit critique, qu'en est-il des cours où il y a déjà des cours de critique ? Il faudrait peut-être avoir contact avec des étudiants et des professeurs pour voir si c'est faisable. La semaine alternative à l'air de tomber à l'eau puisque la semaine « blanche » est un peu la semaine « poubelle » des professeurs qui la chargent en interros, cours et autres labos.

Je suis également curieux de voir comment vous comptez rendre les mineures attractives.

Est-ce que le manifeste sur l'esprit critique est approprié ? Il y a déjà plein de pétitions...

C'est également très chouette de travailler avec les BDE, mais ce serait chouette qu'il y ait beaucoup de contacts, pas juste aller à la première réunion. Ça prend du temps, mais ça leur donne une bonne image de l'AGL.

Comptez-vous faire l'action locale pour la campagne démocratisation avant ou pendant les 24h vélo ? Si pendant, demandez-vous si c'est vraiment utile...

Je suis d'accord qu'on empêche toute nouvelle forme de sélection à l'entrée. Cela dit, que fait-on avec ce qui existe déjà ?

Pour les kots, on a souvent parlé d'un label qualité. Est-ce toujours d'actualité ou pas ?

Maxime : La semaine alternative a été discutée en CEFO. Les professeurs ne sont pas libres de faire ce qu'ils veulent. Les semaines ont été rééquilibrées suite à l'application du décret Marcourt. Il n'y a que quelques dérogations, mais ce sont des projets facultaires qui doivent être mis en places.

Qu'en est-il de la déclinaison sur les différents sites des campagnes ? Est-ce que la campagne esprit critique va être déclinée juste à LLN ou sur tous les sites ?

Remacle : Je suis outré que le mot « site » n'apparaisse qu'une seule fois dans le document.

Gabriel : Pour le test d'entrée en médecine, ce n'est pas top de prendre une décision d'emblée comme ça.

Martin : La campagne va se faire sur les sites de Louvain-la-Neuve, de Woluwé et de Mons. Les aspects pratiques seront définis plus tard. Je suis un peu vexé par ta remarque, Remacle.

Merlin : S'il y a déjà des cours de critique dans certains programmes, il faut malgré tout faire attention à ne pas confondre « critique historique » et enjeux de société. Ce n'est pas la même chose ! L'objectif ici concerne la création d'un cours accessible à tous les étudiants pour leur permettre de comprendre dans quelle société ils vivent.

Antoine : On ne va pas lâcher la pétition de la campagne esprit critique comme ça et c'est la seule qu'on va faire cette année normalement. Pour la semaine alternative, j'ai eu une discussion avec Parmentier (directeur de l'administration de l'enseignement et de la formation, ADEF).

Merlin : On est de toute façon présents dans certains BDE. Pour d'autres, on n'est pas forcément bienvenus et c'est délicat d'imposer notre présence. Si c'est possible, on le fera au maximum, dans la limite de nos possibilités.

Leïla : On ne va pas s'attaquer au test d'entrée en ingénieur civil qui existe depuis longtemps.

Olivier : Le conseil AGL a voté une position qui dit qu'on s'oppose à toute nouvelle sélection. Le comité la défend, même c'est discutable en conseil.

Leïla : on peut parler du label pour les kots en commission et voir si on est motivés.

Merlin : Ça devrait alors se faire sur toute la Fédération Wallonie-Bruxelles. Tanguy, tu es président du conseil fédéral et pour l'instant, on ne parle pas de ce point.

Le plan syndical est approuvé avec 24 oui, 3 non et 2 abstentions

10. Divers

a. Composition de la commission électorale

Matthias : Pour la commission électorale, nous devons faire une proposition de noms d'académiques au Vice-Recteur aux affaires étudiantes. Nous proposons Jean-François Vandrooghenbroeck et Olivier Pereira comme effectifs (ils y étaient déjà les dernières années) et Geneviève Schamps comme suppléante.

La proposition est approuvée à l'unanimité

b. Agenda

** Les dates des différentes commissions sont présentées **

Olivier : Je vous rappelle la conférence de Judith Butler coorganisée avec IACCHOS, le BDE ESPO, le CESEC et la NASA (Nouvelle Association des Sociologues Anthropologues) qui aura lieu le 29 septembre de 19h30.

Valentin : Le 8 octobre, c'est Médin'Alma à Woluwé. Vous êtes tous cordialement invités.

c. Conseil de site LLN

Laetitia : On va essayer, à partir des prochains conseils, que les points concernant juste Louvain-la-Neuve soient mis à la fin de l'ordre du jour.

[Fin du Conseil à 22h06]